



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 30 – Semaine du 24 au 28 juillet 2023

En bref

Tunisie :

- Le conseil des ministres valide plusieurs projets de loi portant approbation d'accords de prêts
- La TIA annonce une baisse de 36% sur un an des investissements déclarés à fin juin 2023
- Vers un rééquilibrage des échanges commerciaux avec les pays asiatiques
- Le taux de remplissage des barrages atteint 33,7% au 28 juillet
- Les abonnés télépéage pourront désormais recharger leur badge par internet.

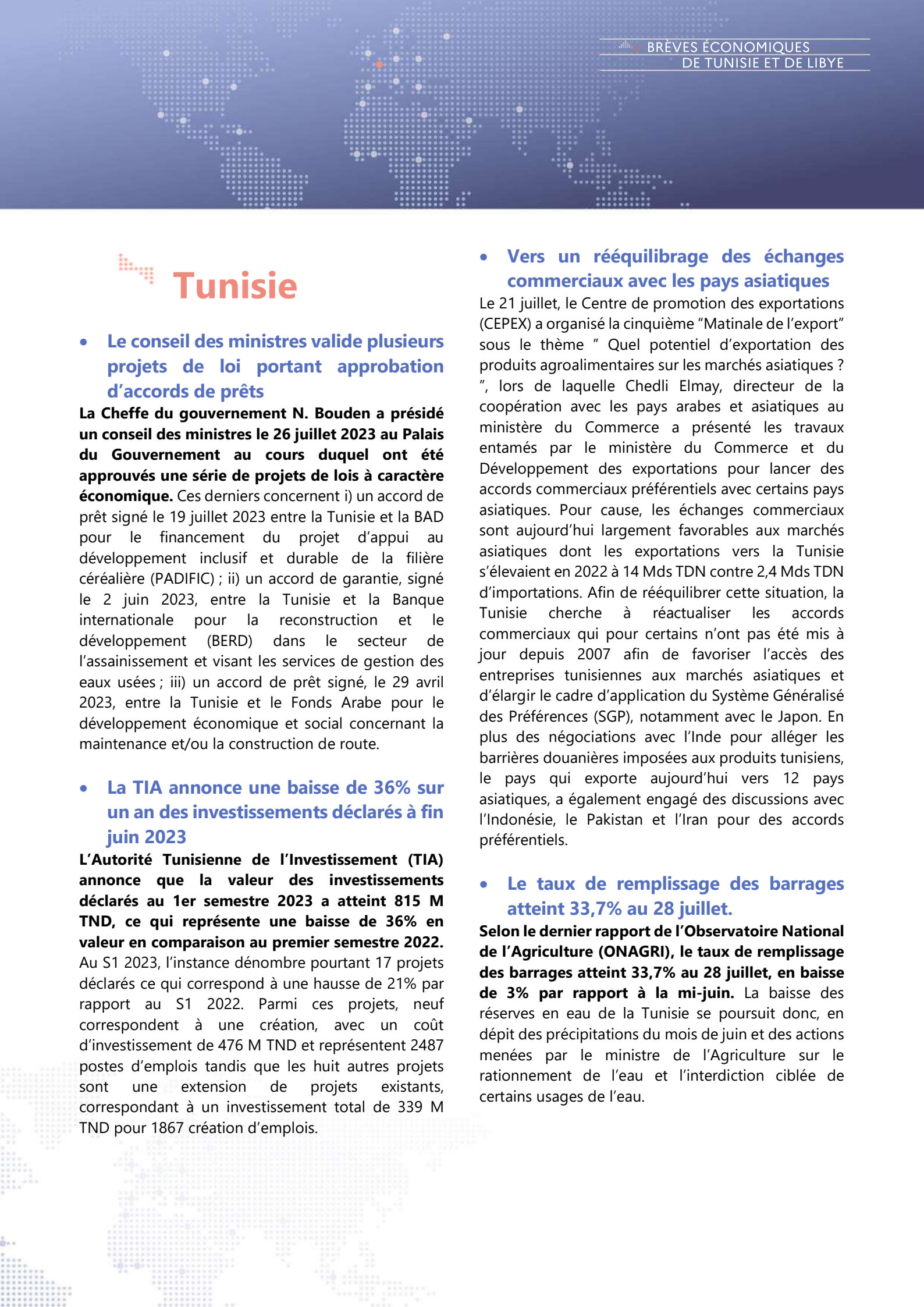
LE CHIFFRE À RETENIR

-36%

La baisse des investissements déclarés au s1 2023 à la
TIA

Libye :

- Signature d'un accord pour le forage de trois puits de pétrole au profit de Repsol Exploration
- Reprise des vols entre Tripoli et Rome après une interruption de dix ans
- Le chef du Conseil présidentiel demande que les fonds publics soient neutres par rapport au conflit politique



Tunisie

- **Le conseil des ministres valide plusieurs projets de loi portant approbation d'accords de prêts**

La Cheffe du gouvernement N. Bouden a présidé un conseil des ministres le 26 juillet 2023 au Palais du Gouvernement au cours duquel ont été approuvés une série de projets de lois à caractère économique. Ces derniers concernent i) un accord de prêt signé le 19 juillet 2023 entre la Tunisie et la BAD pour le financement du projet d'appui au développement inclusif et durable de la filière céréalière (PADIFIC) ; ii) un accord de garantie, signé le 2 juin 2023, entre la Tunisie et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BERD) dans le secteur de l'assainissement et visant les services de gestion des eaux usées ; iii) un accord de prêt signé, le 29 avril 2023, entre la Tunisie et le Fonds Arabe pour le développement économique et social concernant la maintenance et/ou la construction de route.

- **La TIA annonce une baisse de 36% sur un an des investissements déclarés à fin juin 2023**

L'Autorité Tunisienne de l'Investissement (TIA) annonce que la valeur des investissements déclarés au 1er semestre 2023 a atteint 815 M TND, ce qui représente une baisse de 36% en valeur en comparaison au premier semestre 2022. Au S1 2023, l'instance dénombre pourtant 17 projets déclarés ce qui correspond à une hausse de 21% par rapport au S1 2022. Parmi ces projets, neuf correspondent à une création, avec un coût d'investissement de 476 M TND et représentent 2487 postes d'emplois tandis que les huit autres projets sont une extension de projets existants, correspondant à un investissement total de 339 M TND pour 1867 création d'emplois.

- **Vers un rééquilibrage des échanges commerciaux avec les pays asiatiques**

Le 21 juillet, le Centre de promotion des exportations (CEPEX) a organisé la cinquième "Matinale de l'export" sous le thème " Quel potentiel d'exportation des produits agroalimentaires sur les marchés asiatiques ? ", lors de laquelle Chedli Elmay, directeur de la coopération avec les pays arabes et asiatiques au ministère du Commerce a présenté les travaux entamés par le ministère du Commerce et du Développement des exportations pour lancer des accords commerciaux préférentiels avec certains pays asiatiques. Pour cause, les échanges commerciaux sont aujourd'hui largement favorables aux marchés asiatiques dont les exportations vers la Tunisie s'élevaient en 2022 à 14 Mds TDN contre 2,4 Mds TDN d'importations. Afin de rééquilibrer cette situation, la Tunisie cherche à réactualiser les accords commerciaux qui pour certains n'ont pas été mis à jour depuis 2007 afin de favoriser l'accès des entreprises tunisiennes aux marchés asiatiques et d'élargir le cadre d'application du Système Généralisé des Préférences (SGP), notamment avec le Japon. En plus des négociations avec l'Inde pour alléger les barrières douanières imposées aux produits tunisiens, le pays qui exporte aujourd'hui vers 12 pays asiatiques, a également engagé des discussions avec l'Indonésie, le Pakistan et l'Iran pour des accords préférentiels.

- **Le taux de remplissage des barrages atteint 33,7% au 28 juillet.**

Selon le dernier rapport de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le taux de remplissage des barrages atteint 33,7% au 28 juillet, en baisse de 3% par rapport à la mi-juin. La baisse des réserves en eau de la Tunisie se poursuit donc, en dépit des précipitations du mois de juin et des actions menées par le ministre de l'Agriculture sur le rationnement de l'eau et l'interdiction ciblée de certains usages de l'eau.



- **Les abonnés télépéage pourront désormais recharger leur badge par internet.**

Tunisie Autoroute, Monétique Tunisie (SMT) et la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) ont signé le 20 juillet 2023 au siège de la Banque centrale de Tunisie (BCT) une convention de partenariat en présence de la ministre des Travaux publics Sarra Zaafrani, du gouverneur de la BCT Marouane El Abassi et en présence de plusieurs cadres de Tunisie Autoroute et des partenaires du programme. Avec ce partenariat, Tunisie Autoroute adhère officiellement au programme Paysmart qui permettra à ses clients de recharger leurs télébadges via l'application Paysmart.



Libye

- **Signature d'un accord pour le forage de trois puits de pétrole au profit de Repsol Exploration**

La National Well Drilling Company (NWDC), filiale de la NOC, a signé un accord avec l'américain Schlumberger (SLB) pour forer trois puits de pétrole au profit de l'espagnol Repsol Exploration Murzuq S.A. (REMSA). Se félicitant d'un « contrat clé en main », la NOC a expliqué que le but des trois puits est d'augmenter la production de pétrole et de renforcer la collaboration entre les entreprises nationales et internationales. Les deux concessions de puits se trouvent dans le bassin de Murzuq.

- **Reprise des vols entre Tripoli et Rome après une interruption de dix ans**

Le Premier ministre libyen Abd Alhamid Aldabaiba a annoncé la reprise des vols entre Rome et Tripoli en septembre. Mené par la compagnie ITA Airways le premier vol d'essai de Rome à l'aéroport Mitiga, qui a eu lieu le 24 juillet, a mis fin à une interruption de 10 ans des liaisons aériennes entre les deux pays, Giorgia Meloni ayant accepté de lever l'interdiction de vol qui pesait sur l'aviation civile libyenne. Cette reprise représente pour Aldabaiba une première étape vers l'ouverture de l'espace aérien libyen à d'autres pays. Cette décision intervient après plusieurs réunions intensives du comité formé par le Premier ministre

pour lever l'interdiction aérienne, dans le but de permettre aux citoyens libyens de circuler et de voyager. Par ailleurs, cette nouvelle s'accompagne d'une hausse du taux d'acceptation des demandes libyennes de visas européens qui s'élève aujourd'hui à 75 %.

- **Le chef du Conseil présidentiel demande que les fonds publics soient neutres par rapport au conflit politique**

Lors de la première réunion à Syrte du Haut comité destiné à suivre les dépenses budgétaires et garantir la répartition équitable des ressources, le chef du Conseil présidentiel, Mohammed Menfi, a demandé la neutralité des fonds publics face aux conflits qui touchent le pays. Il a insisté sur la mission du comité qui doit fournir un travail apolitique et professionnel. Il a également appelé les experts à suivre les travaux de la commission et à faire part de leurs observations, s'engageant à respecter les plus hauts niveaux de transparence et d'ouverture à l'égard du public et à informer la population de la ligne de conduite de la commission. Pour rappel, ce haut comité, lancé le 6 juillet dernier, a pour objectif de créer un environnement de transparence propice à la tenue des élections et capable d'assurer une distribution équitable des ressources.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international